

LES CLOCHES
de SAINT-GILLES
de BOURG-LA-REINE

Père Yvon AYBRAM
Régis SINGER

Les cloches
de
Saint-Gilles
de
Bourg-la-Reine



SOMMAIRE

PRÉFACE

P. 1

AU RYTHME DE LA VIE CHRÉTIENNE

P. 2

- I. La mission des cloches*
- II. Le signal de la prière*
- III. Les sonneries liturgiques*

AU SON DES CLOCHES

P. 8

- I. Le clocher et son histoire*
- II. Le carillon de Saint-Gilles*
 - A) Louise Marie Madelaine (1780)*
 - B) Marie-Élisabeth Alexandrine (1857)*
 - C) Emmanuel (1985)*
 - D) Gilles et Leu (1995)*

Annexes : Renseignements techniques
Composition musicale de la sonnerie
Parrains et marraines

LE TRAVAIL DES MAÎTRES SAINTIERS **P. 25**

- I. La fonte des cloches*
- II. Les fondeurs de nos cloches*
 - A) La dynastie des GAUDIVEAU*
 - B) La famille HILDEBRAND*
 - C) La lignée des BOLLÉE*

Cette brochure a été réalisée par le Père Yvon AYBRAM, Curé-Doyen, (partie symbolique et liturgique) et par Régis SINGER, organiste titulaire et campanologue (partie historique et campanaire)

PRÉFACE

Les cloches et les clochers demeurent, à travers nos temps modernes de fièvre et de trépidation, un sujet malgré tout sympathique. Les clochers font partie de nos paysages familiers. Les sonneries de cloches ont, depuis notre tendre enfance, imprimé en notre âme des souvenirs qui marquent les phases de notre vie. Les cloches ont charmé de mystères nos jeunes ans ; et notre âge mûr n'en a pas rejeté la secrète puissance.

Aujourd'hui, comme autrefois, les sonneries de cloches sont associées à toutes les circonstances qui conduisent l'homme au temple de la foi. Nos aïeux eurent pour leurs cloches une vénération profonde. A notre tour, en entourant celles-ci de notre respect, nous ne faisons que perpétuer la tradition de la race.

Et c'est une impression singulière qui nous vient : alors que tout change et se transforme autour de nous, que nos villages se font villes et que nos cités se bouleversent sous la hantise constante du progrès, la cloche, elle, et peut-être elle seule, continue à tenir aux générations qui passent son langage toujours identique, langage de sagesse, langage de paix, langage de patience, langage de pondération, langage de vertus. Ce langage de la cloche nous plaît, quoi qu'on dise, car il nous lie de respect et d'aménité envers nos ancêtres vers lesquels nous guide le souci de la continuité et de l'enchaînement social historique. Les cloches ont, en effet, ce privilège d'apporter la participation des ancêtres à nos peines et à nos joies individuelles, aussi bien qu'aux tristesses et aux allégresses de la collectivité. Et ce rôle, pour le moins bienfaisant, les cloches sont appelées à le perpétuer jusqu'à la fin des temps. L'esprit subtil de nos mères-grand sut, parmi les plus tendres caresses, nous inculquer de délicieuses légendes mettant en relief le sens surnaturel des cloches.

Ces légendes portent tantôt sur le caractère sacré des cloches, tantôt sur leurs pouvoirs mystérieux.

Il n'y a donc rien d'étonnant que les cloches aient pris une place prépondérante dans les traditions de notre société et qu'elles soient mêlées aussi intimement à l'histoire de celle-ci.

C'est le rôle des cloches dans les traditions de nos peuples et de ce rôle des cloches dans l'histoire de notre société que s'occupe notre présente étude en développant dans un cadre condensé l'histoire des cloches et aussi de leurs dérivés, les carillons joyeux et les plaisants jacquemarts.

AU RYTHME DE LA VIE CHRÉTIENNE

I. La mission des cloches

Le "Dictionnaire historique de la langue française" (Robert - Paris, 1992) nous apprend que CLOCHE est un nom féminin «hérité (avant 1150) du bas latin "clotta", attesté en 550 dans le domaine anglais et importé sur le continent par des moines irlandais évangélisateurs de l'Europe. Le mot, formé sur une racine celtique (ancien irlandais "cloc" de même sens) doit correspondre à une onomatopée apparentée à "klak", "klik". Il a remplacé le représentant du latin "campana" dans les parlers du Nord et dans plusieurs régions du Sud».

Il est vrai que jadis l'industrie du bronze était très importante dans la Campanie (région du Sud de l'Italie). Ces deux appellations donnèrent leurs noms aux tours qui supportent des cloches : les campaniles et les clochers.

Pour en rester aux définitions techniques, nous trouvons celle-ci dans le "Grand dictionnaire encyclopédique Larousse" (Paris, 1982) : «Instrument de musique en métal de la famille des idiophones» (dont font également partie les castagnettes, xylophones ou guimbardes...), c'est-à-dire un «instrument non pourvu de cordes ou de membranes dont le corps solide suffit à produire un son». De son côté, le "Dictionnaire de l'Académie française" (Paris, 1994) précise que c'est un instrument «généralement de bronze, en forme de coupe renversée, et dont on tire des sons retentissants en le frappant à l'aide d'un marteau extérieur ou

en lui imprimant une oscillation qui le fait se heurter contre un battant intérieur».

Un usage largement répandu

Il est vrai que l'usage des cloches n'est pas spécifique au christianisme : c'est beaucoup plus largement que les religions y ont recours voyant dans cet instrument le symbole de la liaison entre le ciel et la terre; c'est lui qui appelle à la prière et qui évoque pour le fidèle les lois divines. De plus, on attribue souvent aux cloches le pouvoir de chasser le mal : il est par exemple ainsi pour le bouddhisme.

En Inde, elle symbolise le sens de l'ouïe et le son qu'elle perçoit est comme le reflet de la vibration primordiale. En Chine, elle a rapport au tonnerre et sa musique évoque l'harmonie cosmique. Pour l'Islam, son tintement fait penser au son subtil de la révélation coranique et la répercussion de la puissance divine dans l'existence de l'homme, etc... De sorte qu'il ne faut pas s'étonner de l'antiquité de l'usage des cloches : on en trouve déjà en Chine douze siècles avant Jésus Christ.

De plus, à côté de ces usages religieux, les cloches ont une fonction de signalisation dont se sont servies les autorités civiles et militaires : ponctuer les heures, signaler le couvre-feu, marquer le début et la cessation du travail, avertir d'un péril (besoin), accueillir une personnalité, convoquer des assemblées, fêter un événement, etc...

La Bible connaît les cloches ou plutôt les clochettes : les archéologues les ont retrouvées, par exemple, dans l'antique citadelle de Meggido dans la vallée d'Israël. On sait qu'elles étaient, par exemple, attachées au vêtement du Grand-Prêtre et qu'elles étaient censées avoir un pouvoir protecteur (Ex 28, 33 à 35).

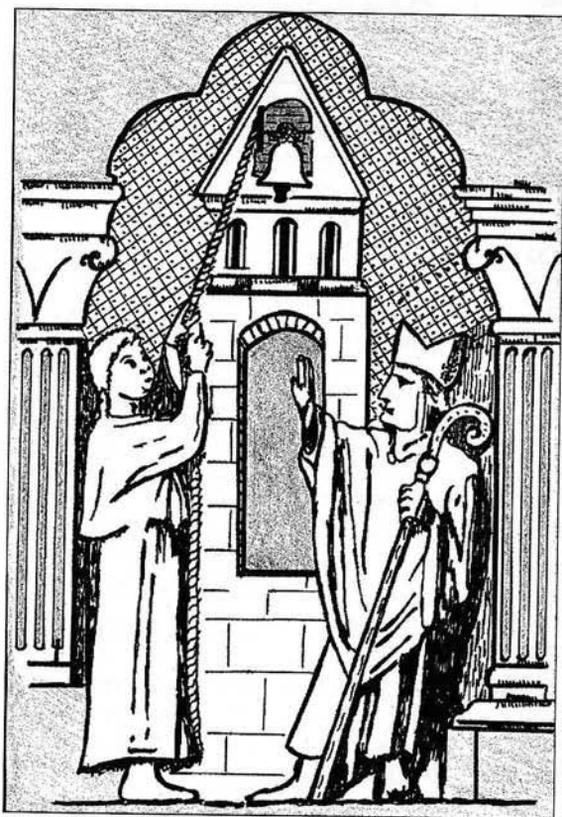
Les cloches des églises

Tout normalement les chrétiens s'en serviront : la première mention écrite nous vient de l'église de Carthage, au début du 6ème siècle. Saint Césaire d'Arles, à peu près à la même époque, en parle, de même que Saint Grégoire de Tours. On possède encore la "cloche de

Rocamadour" (en fer forgé) qui daterait de ce siècle. Elles servaient de signal pour appeler aux offices.

Le développement des techniques et l'implantation du christianisme a permis aux cloches de grandir et de se multiplier en Europe. Elles ont pris le pas sur les moyens plus primitifs utilisés auparavant : ainsi le simandre (plaque de bois suspendue que l'on frappe avec un maillet) qui demeure en usage dans certaines églises d'Orient.

Au 8ème siècle, apparaît dans les livres liturgiques un rituel "pour bénir la cloche d'église" qui sera pratiquement en usage jusqu'au concile Vatican II. L'usage de l'eau et du Saint-Chrême, le fait qu'elles reçoivent un nom, fera parler du "baptême des cloches" et aussi de leur accorder "parrain" et "marraine".



Evêque bénissant un sonneur. (Gravure du 13^e siècle)

La bénédiction des cloches

La liturgie actuelle prévoit une célébration concernant ces objets dont la sonnerie convoque à la prière communautaire (appel à la messe) ou à la dévotion privée (l'angélus). Cette bénédiction qui peut être pratiquée par l'évêque ou par un prêtre se déroule soit au cours d'une liturgie de la Parole, soit au cours de la messe; elle vient alors se placer après l'homélie.

Voici l'introduction à ce rite tel qu'il est présenté dans le "Livre des bénédictions" (Chalet/Tardy - Paris, 1988) :

"C'est un usage qui remonte à l'antiquité de convoquer le peuple chrétien à l'assemblée liturgique et de l'avertir des principaux événements de la communauté locale par un signal sonore. Ainsi la voix des cloches exprime-t-elle, en

LESCLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

quelque sorte, les sentiments du peuple de Dieu, quand il exulte et quand il pleure, quand il rend grâce ou qu'il supplie, quand il se rassemble et manifeste le mystère de son unité dans le Christ.

Par suite du lien étroit entre les cloches et la vie du peuple chrétien, la coutume s'est répandue, qu'il est bon de conserver, de les bénir avant de les placer dans le clocher." (n° 1032-1033)

La portée spirituelle de ce geste est également exprimée à travers la monition qui l'inaugure :

"Les cloches font entendre tour à tour la voix de Dieu et celle du peuple de Dieu.

Voix de Dieu, elles convoquent les fidèles à l'assemblée et elles invitent les absents à s'unir à la prière de leurs frères rassemblés dans le Seigneur. Voix du peuple de Dieu, elles font monter vers le Seigneur l'acclamation des fidèles et, dans leur harmonie, elles célèbrent la louange à laquelle nous invitent les psaumes : louez-le par l'éclat du cor, louez-le par les cymbales triomphantes." (n° 1034)

Dès lors la prière de bénédiction prend toute sa signification. Voici à titre d'exemple l'une des trois formules possibles :

*"Seigneur Dieu, au premier jour du monde,
ta voix a résonné aux oreilles de l'homme
pour l'inviter à partager ta vie
et lui donner des avertissements salutaires.
Pour rassembler ton peuple,
tu as ordonné à Moïse ton serviteur
d'utiliser des trompettes d'argent.
Tu ne refuses pas que, dans ton Église,
des cloches de bronze invitent ton peuple à la
prière.
Bénis cette nouvelle cloche
et fais que tous tes fils,
en entendant sa voix,
élèvent vers toi leur cœur
et se hâtent vers ta maison,
pour y découvrir la présence du Christ,
écouter ta parole
et d'offrir leur hommage.
Par Jésus, le Christ, notre Seigneur.
Amen."*

(n° 1047)

On comprend donc bien que l'église est tout entière dédiée à la gloire du Seigneur et à la béatitude de l'homme, qu'elle est lieu de communion entre l'un et l'autre et ce jusque dans son clocher. Dans la rumeur de la vie et dans les bruits de la ville, elle est invitation permanente à la prière.

*Cette cloche, qui célébrait de la même voix les baptêmes et les morts,
annonçait le passage d'une génération à l'autre, l'histoire de l'espèce humaine.*

Antoine de SAINTEXUPÉRY (reportages)

II. Le signal de la prière

En Gaule le nom latin le plus couramment employé pour désigner la cloche est "Signal". Nous en avons des attestations dans la littérature ; ainsi :

- Saint Césaire d'Arles écrit en 513 :

"La religieuse qui, au signal donné (= au son de la cloche), arrive en retard au service divin ou au travail sera blâmée comme il est juste." (Cyril Vogel - "Saint Césaire d'Arles - Collection "Témoins de la foi" - Bloud et Gay - Paris, 1964. (p. 126).

- Saint Grégoire de Tours parle des cloches qui sonnent, à l'aide d'une corde, le réveil des moines. Il les indique également pour les églises paroissiales; voici un passage antérieur à 576 :

"Pendant qu'ils traversaient la place publique, la cloche du matin était en mouvement - c'était en effet le dimanche - et, ayant frappé à la porte, les prêtres sont entrés." (Histoire des Francs I.III, c XV)

- La règle de Saint Benoît (vers 530) précise à propos de la vie monastique :

"A l'heure de l'office divin, dès qu'on a entendu la cloche, on doit laisser tout ce qu'on avait dans les mains et accourir (...) Que rien ne soit préféré à l'oeuvre de Dieu." (XLIII, collection "La croix de Saint Pierre" - DDB - Paris, 1965 - p. 258)

Les plus anciennes indications nous mènent vers les monastères, là où les exercices conventuels se succèdent à heures fixes pour tout un groupe d'individus et où il était indispensable de faire usage d'un signal sonore plus ou moins varié et répétitif pour avertir les personnes concernées et presser les retardataires. Mais cet usage fut repris par les églises : l'expansion des paroisses, l'accroissement du nombre des fidèles, l'habileté des artisans le permettront.

Un édit de Charlemagne du 2 octobre 802 précise

"Que tous les prêtres sonnent les cloches dans leurs églises aux heures convenables du jour et de la nuit et qu'ils célèbrent alors l'office sacré pour Dieu et qu'ils enseignent aux populations comment et pour qui il est l'heure d'adorer Dieu."



Pythagore et Dame musique. (15^e siècle)

III. Les sonneries liturgiques

L'Angélus

Cette sonnerie se fait entendre quotidiennement, à 8 h., midi et 18 h. Son nom vient du début de la prière qui est récitée lors de cette sonnerie : "Angelus Domini nuntiavit Marie", c'est-à-dire : "L'ange du Seigneur apporta l'annonce à Marie ...".

Cette récitation a beaucoup contribué à répandre le "Je vous salue Marie", composé, au début, par la jonction de la salutation d'Élisabeth à la Vierge et par celle que lui fit l'ange Gabriel : il sera bien connu dès le 10^e siècle (ce n'est qu'à la fin du Moyen-Âge que l'invocation finale sera ajoutée).

C'est au Concile de Clermont, en 1095, que le Pape Urbain II institue la sonnerie de l'Angélus chaque jour à la tombée de la nuit, pour rappeler le peuple à la prière. Au 13^e siècle, les Franciscains avaient également coutume de sonner la cloche avant la nuit et d'inviter les fidèles à l'accompagner de trois Ave Maria. La pratique de la "sonnerie du pardon" se développe encore sous l'impulsion du Pape Jean XXII qui rédige en 1316 la prière de l'Angélus que l'on connaît encore de nos jours. En 1453, le Pape Calixte III recommande de sonner trois fois par jour, perpétuant définitivement la coutume. En 1472, Louis XI, dont la dévotion à Marie était grande, consacre la douzième heure du jour et ordonne dans tout le royaume "qu'on s'agenouilla au son de midi pour réciter un Ave Maria" en plus des sonneries traditionnelles du matin et du soir. Il s'agissait de prier pour la paix dans le pays. A partir du 16^e siècle, cette prière aura la structure que nous lui connaissons aujourd'hui : les trois "Je vous salue, Marie" sont séparés par les versets empruntés à l'évangile de Luc et le tout est conclu par une orai-

son qui est celle du quatrième dimanche de l'Avent.

Prière de l'Angélus :

(3 tintements) :

"L'ange du Seigneur apporta l'annonce à Marie"

- Et elle conçut du Saint Esprit -
Je vous salue, Marie ...

(3 tintements) :

"Voici la servante du Seigneur"

- Qu'il me soit fait selon ta parole -
Je vous salue, Marie ...

(3 tintements) :

"Et le Verbe s'est fait chair"

- Et il a habité parmi nous -
Je vous salue, Marie ...

(Volée de la cloche) : Priez pour nous,
sainte Mère de Dieu

- afin que nous soyons rendus dignes
des promesses de Jésus-Christ.

Que ta grâce, Seigneur notre Père, se répande en nos coeurs ; par le message de l'Ange, tu nous as fait connaître l'incarnation de ton Fils bien-aimé, conduis-nous par sa passion et par sa croix jusqu'à la gloire de sa résurrection. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. AMEN !

Pendant le Temps Pascal (du samedi saint jusqu'à la Trinité exclusivement) on remplace la prière de l'Angélus par le "Regina Caeli".

Le Glas

Le Glas est un cas particulier des sonneries de cloches dont l'usage a été introduit dès le VI^e siècle par l'Eglise. Les premières attestations de la "cloche des morts" semblent remonter au 13^e siècle. Au Moyen Âge le glas est un service

d'église bien établi qui fait partie des manifestations extérieures usuelles de la vie religieuse, dans les villes comme dans les campagnes, et peut apporter des revenus aux paroisses.

Il est constitué d'un nombre fixe de coups, mais pendant l'Ancien Régime, ce nombre pourra varier avec la condition sociale du défunt et donc avec les sommes payées par les familles. La distinction entre les sexes existent dès le 13e siècle et semble avoir eu cours longtemps dans de nombreuses régions de France.

La distinction adulte/enfant, la qualité de

clerc ou de laïc, son origine géographique pouvaient aussi être signalées par cette sonnerie. Dans les sociétés rurales traditionnelles, le glas est un ensemble de signes déterminés qui a pour fonction sociale d'annoncer à toute une communauté la mort d'un de ses membres, et, le cas échéant, apporter des précisions sur le défunt ou sur les étapes du processus conduisant de l'agonie jusqu'à l'enterrement.

Outre cette fonction informative, le glas est aussi une invitation de la communauté à la prière. Dans certaines régions, il était sonné plus tôt au moment où le prêtre portait le Saint-Viatique au mourant, conçu, comme diront certains auteurs comme un "chant de marche" et symbolisant la marche du mourant vers la vie éternelle, la marche des fidèles qui sont invités à entourer le mourant de leurs prières et à réaliser leur propre cheminement vers la lumière. Le glas peut se faire entendre après la sonnerie annonçant la messe des obsèques ; il accompagne souvent le cortège funèbre qui conduit le mort au domicile à l'église et de l'église au cimetière. On retrouve ici le symbolisme d'accompagnement au "voyage" évoqué ci-dessus.

Actuellement, à Saint-Gilles, le glas est sonné après la célébration des obsèques à l'église. Au moment de la bénédiction du corps, le carillon fait entendre le début de la mélodie ancienne du "Requiem" de la Messe des Morts. Puis commence le glas dit "romain", traditionnel dans la région d'Ile-de-France. Une des cloches est en volée, à chaque coup de la volée de la cloche se fait entendre un tintement alterné sur plusieurs cloches fixes.



Le sonneur de cloche. (16^e siècle)

AU SON DES CLOCHES

I. Le clocher et son histoire

Le petit clocher de notre paroisse passe bien inaperçu. Situé derrière le transept droit, masqué en partie par l'église et la mairie, sa hauteur modeste et la voix muette de ses cloches l'avaient quelque peu fait oublier.

Un premier clocher avait été érigé en même temps que la construction de l'église en 1837. La population augmentant rapidement, l'église se trouva trop petite. Le curé Charles François Marie ALEXANDRE conçut le projet de l'agrandir et présida aux travaux pendant les derniers mois de sa vie. Cet agrandissement adopté par le Conseil Municipal le 3 juin 1891, ajoutait à l'édifice une notable prolongation en lui donnant la forme d'une croix latine par un transept s'étendant à droite et à gauche, et un chœur assez profond, encadré par une double sacristie.

De ce fait l'ancien clocher fut démoli. Les devis de cette époque nous précisent la nature des travaux de maçonnerie : démolition des murs du clocher (en élévation de 16 m développé sur 8 m. de hauteur et 0,55 d'épaisseur, dépose et descente des pierres à la chèvre ; reconstruction du clocher : de 14 m développé sur 6 m. 50 de hauteur et 0,60 d'épaisseur. Les travaux de charpente concernèrent la dépose du comble du clocher, dépose et descente du beffroi, des cloches. Repose du beffroi et de l'escalier y conduisant, fourniture des abat-son en chêne posés sur des tasseaux.

Le clocher avait gardé quelque peu l'ar-

chitecture du dernier clocher restauré en 1819 de l'ancienne église du 13^e siècle. Il a été élevé avec la même pierre de taille que celle qui a servi à construire le porche et les colonnes ioniques soutenant le fronton d'entrée de l'église, tandis que les murs de celle-ci furent bâtis avec de la meulière. Il possède une section carrée de 3,40 m de côté avec une épaisseur de mur de 0,56 m. Notre clocher est composé de deux étages : le premier à 6,75 du sol, caché derrière le vitrail de "l'ange gardien" du transept droit, renfermait le mécanisme de l'ancienne pendule monumentale qui actionnait les aiguilles d'un ancien cadran placé au nord et aujourd'hui disparu. Quant au second, situé à 11,10 m, il abrite le beffroi, c'est à dire l'ensemble de la poutraison soutenant les cloches. La croix dressée sur le toit du clocher culmine à 19 m du sol.

Un premier article concernant l'inventaire des cloches avait déjà été rédigé en mai 1979 dans le cadre de l'année du Patrimoine, dans le journal paroissial "Bourg-la-Reine Information" (n° 135)

En 1980, l'état du clocher était plutôt déplorable : les deux cloches - muettes depuis plusieurs décennies - ne pouvaient plus être mises en volée sans risquer de tomber, les fers de fixation étant oxydés. Les jougs en bois supportant les cloches étaient fendus. Les lames des abat-son, pourries, tombaient une à une à l'extérieur du clocher. Enfin, ce dernier, non protégé des volatiles, était devenu un véritable pigeonnier et une épaisseur

de plusieurs centimètres de fientes maculait les cloches, le beffroi et jonchait le sol de la chambre des cloches.

En 1984, la Mairie de Bourg-la-Reine acceptait les travaux de remise en fonction des cloches, et tout un programme de restauration du patrimoine, de protection et d'adjonction de plusieurs cloches s'accordant avec les deux cloches existantes fut envisagé.

Le jeudi 26 avril 1984 commencèrent les travaux : dépose des 2 cloches, pose d'un nouveau joug à la cloche de 1780. Le jeudi 3 mai suivant, ce fut le joug de la cloche "LA" qui fut changé. Bien sûr ce n'était qu'un début, mais les deux cloches pouvaient de nouveau se faire entendre en les actionnant avec les bras. Le mariage célébré à Saint-Gilles, le samedi 5 mai

1984, fut le premier où les cloches se firent entendre depuis très longtemps.

Au mois de mai et juin 1984, le clocher fut nettoyé des fientes de pigeons, branchages amenés par les oiseaux, cadavres de pigeons morts, etc.

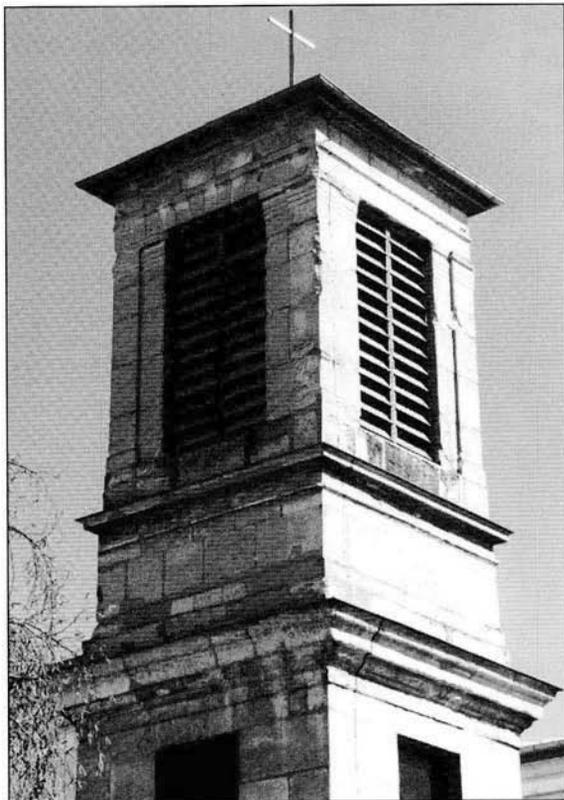
Puis ce fut le lancement de la souscription pour l'adjonction de la 3ème cloche "Emmanuel" (voir détail de cette opération, de sa bénédiction et de son montage dans le chapitre consacré à cette cloche).

La Mairie procédait au mois de juin 1985 au changement des abat-son qui, nous l'avons vu ne pouvaient plus remplir leur fonction de propagation du son et de protection du beffroi contre les intempéries. De nouveaux abat-son remplacèrent les anciens, le cadran d'horloge, complètement oxydé et inutilisé depuis

très longtemps fut déposé en même temps. Enfin des grillages de protection contre les volatiles furent posés derrière les abat-son. Ces travaux se déroulèrent du 4 au 18 juin.

Le clocher fut de nouveau nettoyé, les poutres du beffroi passées au produit de protection et de traitement du bois (juin/juillet 1985).

Les trois cloches étaient toujours manuelles, il fallait deux à trois personnes pour les sonner. Mettre en mouvement les 620 kg de Louise Marie Madeleine, les 370 kg de Marie Élisabeth Alexandrine et les 290 kg d'Emmanuel n'était pas toujours facile. Il fallait ensuite maintenir le balancement en suivant le rythme propre à la cloche en lui donnant l'impulsion nécessaire au bon moment. L'électrification permet en effet, avec la pose d'un moteur, de lancer une, deux et trois cloches à la volée par un simple abaissement d'un interrup-



Le clocher vu du Sud-Ouest

LESCLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

teur. De plus, l'adjonction d'un moteur de tintement fait entendre certaines sonneries liturgiques, telles le glas sur une ou plusieurs cloches ainsi que la sonnerie de l'Angélus trois fois par jour.

Le 25 septembre 1985, eut lieu une première discussion au Conseil Paroissial concernant l'électrification des trois cloches. Ce fut à la réunion du mercredi 23 octobre suivant que le Conseil Paroissial autorisa la chorale "l'Oratorio" qui s'était occupé de la souscription de la cloche "Emmanuel", et avait donné des concerts et manifestations culturelles pour aider à ce financement, à lancer une deuxième souscription au bénéfice de l'électrification, étant précisé que la commande des travaux et l'avance des fonds nécessaires seraient à la charge de la paroisse. Résultat du vote sur ces tra-

voux pour : 11 voix, contre : 6 voix, abstentions : 2 voix. Coût total des travaux : 41.058 F (H.T.)

Les travaux d'électrification furent exécutés par la Maison Bodet du mardi 7 janvier au vendredi 10 janvier 1986. L'Angélus sonna pour la première fois le vendredi 10 janvier 1986 à midi.

Les battants des cloches SOL et LA (anciens, oxydés et mal adaptés à ces cloches) furent changés le 5 novembre 1990 grâce au financement de la Mairie.

Enfin, c'est au mois de septembre 1994 que fut engagée la dernière tranche par le lancement d'une dernière souscription pour l'adjonction de deux petites cloches : "Gilles" et "Leu" complétant ainsi le patrimoine campanaire de Saint-Gilles.

II. Le carillon de Saint-Gilles

A) Louise Marie Madeleine (1780)

• DESCRIPTION DE LA CLOCHE

ANSES : dites "couronnes", 6 anses avec décor d'une gorge centrale

CERVEAU : un talon suivi d'une doucine, puis 3 filets

ROBE : inscription sur 5 lignes, chaque ligne étant séparée par un filet triple

Inscription

1ère ligne :

LAN 1780 IAY ETE BENITE ET NOM-
MEE LOUISE MARIE MADELAINE PAR
Mre JEAN MORTIER PRESTRE, CHA-
NOINE DE SAINT DENIS

2ème ligne :

DU PAS EN LEGLISE DE PARIS ET TRE-
ZORIER DE LADITTE EGLISE ET PAR
Mde MARIE LOUISE DE MONTMO-
RENCY LAVAL ABBESSE

3ème ligne :

M.M. DE DE CETTE PAROISSE ET
AUTRES LIEUX ET PAR Delle EDMEE
MADELAINE BADOLLEAU. HIAME
DE BASPRE CURE DE CETTE

4ème ligne :

PAROISSE. IACQUES ANGOT MGr
COMPTABLE VULPHLIN HUARD. MGr
EN CHARGE ETIENNE LE GAUTHIER
MGr

5ème ligne : (non gravée)

abréviations utilisées dans le texte :

Mre : Messire - Mde : Madame

M.M. : Montmartre - DE : Dame

Delle : Demoiselle - MGr : Marguillier

Sous l'inscription l'on trouve un filet, puis
une rangée de perles. Ensuite vient une
frise avec motifs de fleurs de lys inver-
sées.

Effigies

au Nord : Crucifix avec à sa base (à droi-
te) un personnage féminin enserrant la
croix entre ses bras (Madeleine).
Dessous, le macaron du fondeur compo-
sé de l'emblème d'une cloche avec ins-
criptions : à gauche : GAUDIVEAU et à
droite : LOVIS. Sous l'inscription : GAU-
DIVEAU FECIT

au sud-est : Vierge à l'Enfant tenant
un sceptre

au sud-ouest : Saint-Eloi (patron des fon-
deurs de cloches)

Faussure

Un filet, puis trois filets régulièrement
espacés, un autre filet.

Pince

Trois filets espacés, nombreuses ébré-
chures.



Moulage réalisé à partir des inscriptions.

• NOTES HISTORIQUES

- Henri James de BASPRE

Fut d'abord vicaire à l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine, le 2 octobre 1754. Il était originaire du diocèse de Coutances. Il devint curé le 4 novembre 1767. Il mourut au presbytère le 19 février 1790 à l'âge de 62 ans. Il fut inhumé au cimetière de Bourg-la-Reine.

- Église Saint-Denis-du-Pas :

Jean MORTIER fut le prêtre qui en 1780 procéda à la bénédiction de la cloche. Il fut, comme cela est gravé sur la cloche : "prestre chanoine de Saint-Denis-du-Pas en l'église de Paris". Le chapitre de Notre-Dame avait des droits étendus sur une bonne partie du territoire de notre paroisse. Cette église, fondée au IXe siècle, était située entre le chevet de Notre-Dame et la fontaine du square actuel. Son petit cimetière de 15 m. sur 9 m. environ était attenant. Elle était devenue sous le nom de Saint-Denis-Saint-Jean-Baptiste, l'église paroissiale du cloître Notre-Dame après la démolition, en 1748, de l'église Saint-Jean-le-Rond qui, jusqu'à lors avait assumé cette fonction. La tradition situait le supplice du gril infligé à Saint Denis et à ses compagnons Eleuthère et Rustique à cet endroit avant leur dernier supplice à Montmartre. Cette église qui était fort petite ne contenait en tout que trois autels. Il existait anciennement un gros clocher en forme de tour qui renfermait quatre cloches, mais le chapitre de Notre-Dame le fit abattre parce que le son de ces cloches troublait ceux qui officiaient dans la cathédrale. Simon de Paris répara cette église en 1148. Quelques embellissements eurent lieu, beaucoup plus tard, en 1735. Elle fut démolie en 1813 (Jacques HILLARET - Dictionnaire historique des rues de Paris - Éditions de Minuit)

Cette cloche fut prénommée "Louise Marie Madelaine" car sa marraine était Marie-Louise de MONTMORENCY-



Louise Marie Madelaine

LAVAL. D'autre part, demoiselle Edmée Madelaine BADOULLEAU fut également présente lors de sa bénédiction.

• CLASSEMENT DE LA CLOCHE "LOUISE MARIE MADELAINE"

Compte tenu de son intérêt historique, Régis SINGER, campanologue, a déposé et présenté en tant que membre-rapporteur pour la protection du patrimoine campanaire de l'Île-de-France à la Commission Supérieure des Monuments Historiques (Ve section) du Ministère de la Culture, le dossier de demande de classement comme Monument Historique.

Ladite Commission, en sa séance du vendredi 21 octobre 1994, a donné à l'unanimité un avis favorable pour le classement de cette cloche considérant que la conservation de celle-ci présentait un intérêt public au point de vue de l'histoire du patrimoine campanaire français en tant que témoignage du XVIIIe siècle.

Par arrêté de M. le Ministre de la Culture et de la Francophonie, en date du 7 décembre 1994, cette cloche a été classée parmi les "Monuments historiques".

• QUELQUES CHRONIQUES HISTORIQUES

La cloche sonne pour le service funèbre solennel du Duc de PENTHIEVRE, le 7 mars 1793, ce service fut demandé à l'initiative du Conseil Municipal de Bourg-l'Egalité.

Dans un rapport officiel du 7 messidor an V (25 juin 1797), le citoyen MOUTURIER écrit dans son rapport officiel : "Aucune sonnerie de cloche ne se fait entendre et les ministres du culte se sont entièrement soumis aux lois de la République".

Extrait du registre des Fabriques conservé à la Paroisse St-Gilles :

1822 - le sacristain doit sonner l'angélus soir et matin, en été à 6h. du matin et le soir à 8h., l'hiver à 8h. du matin et le soir

à 5h. Il recevra pour cette peine la rétribution de 10 F. Le bedeau sera tenu de sonner les offices les dimanches et fêtes mêmes ceux de dévotion, la messe chantée dans la semaine et veilles de fêtes solennelles, tous les convois, mariages et baptêmes, toutes les autres messes seront sonnées par le sacristain comme il vient d'être dit.

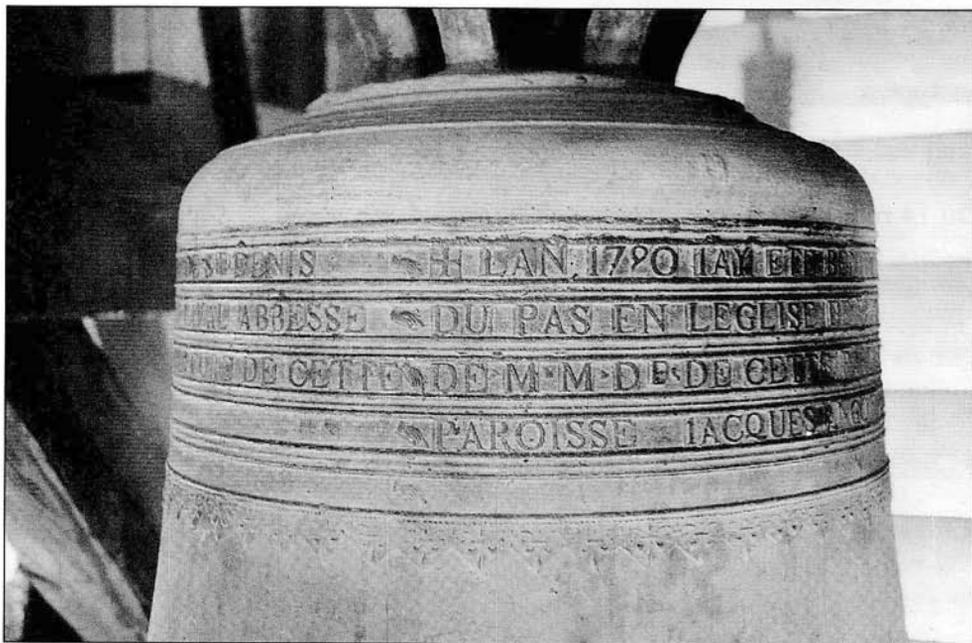
Toujours extrait du même registre, en date du 15 mai 1823 :

Le premier chantre recevra la somme de 30 F. pour sonner l'angélus soir et matin, savoir l'été à 6h. du matin et le soir à 8h., en hiver à 8h. du matin et le soir à 5 h. Le bedeau devra sonner les offices les dimanches et fêtes de l'année même les messes chantées dans la semaine, tinter 15 coups lorsque le prêtre monte à l'autel.

Du 28 septembre 1823 :

règlement des inhumations :

1ère classe : 10 volées de sonnerie non compris celle de l'annonce du décès



Les inscriptions de la cloche historique

LES CLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

2ème classe : 8 volées

3ème classe : 6 volées

4ème et dernières classes : 4 volées

Il est expressément défendu au sonneur de donner plus de volée de sonnerie que le nombre déterminé par les 2ème, 3ème et 4ème classes. Quant à celle de la première, le nombre pourra en être augmenté sur la demande des parents du décédé, mais chaque volée en sus payera une somme de 25 centimes au profit de la fabrique.

Du 1er août 1824 :

règlement pour les convois :

1ère classe : 10 volées de sonnerie outre de celle pour l'annonce du décès : 5 F.

2ème classe : 8 volées : 4 F.

3ème classe : 6 volées outre celle du glas : 3 F.

4ème classe : 4 volées : 2 F.

5ème et dernière classes : 2 volées : 1,50 F.

Du 15 décembre 1827 :

Le Conseil de Fabrique discute de la demande faite par le sieur Dupuis, bedeau de l'église, d'une augmentation de traitement ainsi que de l'abandon à son profit de la vieille corde servant à la sonnerie de la cloche.

Du 14 mai 1830 :

règlement des mariages et des enterrements :

Mariages de

1ère classe : 3 volées, au sonneur pour chaque volée 50 ctmes = 1 F. 50

2ème classe : 2 volées, chaque volée : 25 ctmes = 50 ctmes

3ème classe : 1 volée : 0,50 F.

4ème classe : 0,25 F.

Enterrements de

1ère classe : 10 volées, par volée 25 ctmes : 2,50 F.

2ème classe : 8 volées, par volée :

20 ctmes : 1,60 F.

3ème classe : 6 volées : 1 F.

4ème classe : 4 volées : 0,75 F.

5ème classe : 2 volées : 0,25 F.

Du 22 avril 1822 : inhumations :

Dans toutes les classes, chacune des volées de sonnerie qui précéderont l'office de l'inhumation ne pourra durer plus de 5 minutes. Le sonneur laissera écouler cinq autres minutes entre chaque volée. A la fin de la première volée, il fera tinter la cloche 4 coups pour un homme, 2 pour une femme - cette distinction a pour objet d'annoncer le sexe de la personne décédée. Les tintements seront faits à 3 reprises consécutives pendant l'intervalle entre la première et la deuxième volée.

Sonneur - salaire des sonneries :

Classes	1	2	3	4
Nombre de volée	10	8	6	4
Salaire	3 F	2 F	1,50 F	1 F

Nul autre sonneur préposé par le Conseil de Fabrique ne sera admis à s'emparer de la cloche pour sonner les volées ni à en exiger un plus grand nombre ni chacune d'une plus grande durée même en rétribuant le sonneur de gré à gré.

Mariages :

Il demeure réglé que chaque volée ne pourra durer pendant plus d'1/4 d'heure

1ère classe : 3 volées 1,50 F.

2ème classe : 2 " 1,25 F.

3ème classe : 1 " 1,00 F.

4ème classe : 1 " 0,50 F.

Nous avons retrouvé dans le journal paroissial (n°270 du mois de juillet 1932) l'article suivant

"SONNERIE DES CLOCHES AUX BAPTÊMES"

"Voici comment les sonneries de cloches

LESCLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

sont réglementées dans notre Paroisse pour les baptêmes : 5 F pour la petite cloche, 10 F pour la grande cloche, 15 F pour les deux (...)

La moitié des offrandes est accordée au sonneur et l'autre moitié versée à l'entretien du culte. Faites sonner de joyeux carillons." (sic)

Réparation faite au mouton de la cloche pour 30 F. en 1848

Le 25 septembre 1870 :

Les Prussiens ont voulu entendre sonner la cloche de l'église.

Le 30 septembre 1870 :

Les Bavaois ont prétendu que les habitants de Bourg-la-Reine avaient donné aux Français le signal de l'attaque au moyen de la cloche de l'horloge.

Egalement, le 30 septembre 1870 :

Au moment de la sortie des Français, une soeur fit remarquer que l'horloge de l'église était arrêtée et qu'il serait agréable d'entendre sonner l'heure. Les clés de l'église se trouvant à leur disposition, l'employé de la pharmacie s'offrit d'aller la remonter. Il partit, et, pour la régler, il la fit sonner plusieurs fois. Les Prussiens, soupçonneux intervinrent. Ils pensèrent que c'était un avertissement pour les Français. Aussitôt, ils mirent un faction-

naire à la porte du clocher, se rendirent à la maison des Dames du Calvaire, y trouvèrent le pharmacien, l'arrêtèrent, le firent mettre à genoux et le menacèrent de le fusiller.

(Ces trois dernières chroniques sont extraites du livre de Paul LIEUTIER "Bourg-la-Reine-Essai d'histoire locale" Letouzey et Ané, Paris 1914 - 306 p.).



St Eloi : Patron des fondeurs.

B) Marie-Élisabeth Alexandrine (1897)

• DESCRIPTION DE LA CLOCHE

ANSES : dites "couronnes", 6 anses avec gorges sur chacune des tranches

CERVEAU : doucine puis trois filets

ROBE : frise formée de palmettes dressées vers le haut

• INSCRIPTION : : 4 lignes de texte séparées par un filet

1ère ligne :

J'AI ETE DONNEE A L EGLISE DE BOURG LA REINE PAR M^{me} V^{ve} COMBROUSE.

BENITE PAR Mr E C L'HOTELAIN CURE. NOMME MARIE ELISABETH

2ème ligne :

ALEXANDRINE PAR Mr A. de DINEUR CHEV^r DE LA LEGⁿ. D HONNEUR ET M^{me} E DE DINEUR NEE COMBROUSE. Mr RAVON MAIRE

3ème ligne :

Mr ERARD PRESIDENT. Mrs VESQUE BOULANGER CHEV^r DE LA LAGⁿ (sic) D HONNEUR. MABIRE. PERARDEL. MARGUILLIERS

4ème ligne :

JE PESE KILOGS (inscription numérique non gravée)

sous l'inscription :

un filet, puis frise formée de pendentifs de végétaux ornements.

Effigies

au Nord : Crucifix entouré de 2 anges priants au pied

au Sud : Vierge à l'enfant, entourée de rayons, posée sur un nuage

sous la croix : inscription : AUGUSTE HILDEBRAND A PARIS FONDEUR DE L'EMPEREUR.

1857 (date en italique)



Détail des inscriptions et des décors.

Faussure

Un filet double, un filet simple, un jonc, un filet simple, un filet double.

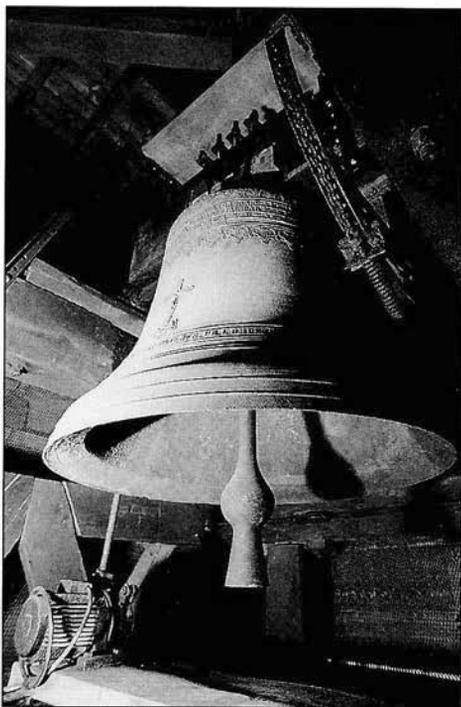
Pince

Deux filets espacés.

• NOTES HISTORIQUES

Etienne L'HÔTELAIN : nommé curé le 20 mai 1845, prit possession le dimanche 15 juin. En janvier 1860, il fut nommé aumônier de l'hôpital Beaujon. Il mourut quatre mois après, le 14 mai 1860, âgé de cinquante-sept ans. Né à Paris en 1803, ordonné en 1832, il fut nommé prêtre administrateur à Notre-Dame-des-Victoires (1834), puis à Saint-Germain-l'Auxerrois (1837), et quand il devint curé de Bourg-la-Reine, il occupait la cure de Châtenay depuis le 13 juillet 1842. Ce fut lui qui, en 1858, appella à Bourg-la-Reine les soeurs de Saint-Vincent-de-Paul. Il acheva l'installation et l'ornementation de la nouvelle église et fut le premier occupant du presbytère actuel, dû principalement au legs généreux de Mme Veuve VIOLETTE.

Cette cloche fut baptisée "Marie Elisabeth Alexandrine" pour la raison que son parrain, M. de DINEUR se prénommaît Alexandre, et que sa marraine, Mme de DINEUR née COMBROUSE se prénommaît Elisabeth. Le prénom "Marie" fut peut-être choisi et ajouté



Marie Elisabeth Alexandrine.

pour rappeler le prénom de la cloche de 1780 : "Louise Marie Madelaine".

En 1923, le curé de la Paroisse F. LAPEYRADE, écrivait à Monsieur le Maire de la commune lui signalant "que la petite cloche de l'église ne peut plus être mise en mouvement sans risquer de la faire tomber - la réparation paraît urgente"

C) Emmanuel (1985)

• DESCRIPTION DE LA CLOCHE

ANSES : décorées de feuillage stylisé

CERVEAU : un talon et un filet

ROBE : frise formée de feuillage et fruits de grenade, entourée de 2 filets

• INSCRIPTION au Sud

1ère ligne :

L'AN 1985 J'AI ÉTÉ BÉNITE ET OFFERTE

2ème ligne :

À L'ÉGLISE St GILLES DE BOURG LA REINE

3ème ligne :

MON PARRAIN RÉGIS SINGER

4ème ligne :

ET MA MARRAINE LA CHORALE L'ORATORIO DE CETTE PAROISSE

5ème ligne :

M'ONT NOMMÉE

6ème ligne :

EMMANUEL

7ème ligne :

JE PÈSE 290 KG. ET JE DONNE LE SI
avant le rebord de la pince :



Bénédictio d'Emmanuel

BOLLEE maître fondeur à ORLEANS
au Nord (sous l'effigie de la Vierge Marie)
"ECCE VIRGO CONCIPIET ET PARIET
FILIIUM ET VOCABITUR NOMEN EJUS
EMMANUEL" (paroles du prophète Isaïe
relatives au nom d'Emmanuel :
"Dieu avec nous")

Effigies

au Nord : Vierge à l'enfant, auréolée
d'étoiles

Bas de robe

Un filet, un rebord, puis frise stylisée de
feuillage avec fruits de grenade.

Quatre croix potencées, chacune placée
dans un cercle, puis un rebord.

• NOTES HISTORIQUES

Le mardi 2 octobre 1984, le Conseil
Paroissial adopte à l'unanimité le projet
d'adjonction d'une troisième cloche dans
le clocher.

Le jeudi 4 octobre, visite de la Maison
Bodet : vérification du beffroi et décision
de l'endroit de l'implantation de la cloche
"Emmanuel" dans celui-ci.

Le vendredi 30 novembre 1984, à 20h.
45 : concert donné par la Chorale
l'Oratorio et Régis SINGER organiste au
bénéfice de l'acquisition d'une troisième
cloche. Projection de diapositives sur le
clocher présentées à l'entracte .

La souscription a donné les résultats sui-
vants :

- montant de la souscription : 43.979,70 F
- excédent : 4.901,00 F
- nombre de souscripteurs : 250
- coût de la cloche, de son équipement
mécanique, du joug, des ferrures,
roulements à billes : 39.078,70 F
(dont TVA comprise à 18,60 %)

LES CLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

Mercredi 23 janvier 1985, prise des mesures pour les nouveaux abat-son, et détermination de la note d'Emmanuel par rapport aux deux autres cloches. Remise du texte des gravures.

La cloche a été fondue le vendredi 22 mars 1985 à 8 h. 22 à la fonderie de Dominique BOLLÉE à St-Jean-de-Braye, près d'Orléans, en présence de son parrain et de la représentante de sa marraine, la chorale l'Oratorio. Livrée le vendredi 29 mars 1985, elle a été bénite par le Père TREMAUX le dimanche des Rameaux 31 mars à 16 h. 30. Emmanuel est hissée au premier étage du clocher le lundi 1er avril, à la chambre des cloches, le 2 avril. Son installation a été réalisée les Mercredi 3 (pose des poutres métallique), Jeudi 4 (pose du joug) Vendredi et Samedi Saints. "Emmanuel" a sonné pour la première fois lors de la veillée pascalle le samedi 6 avril 1985. (à 21 h. 50).

Concert donné le 14 juin 1985 par la chorale l'Oratorio avec également projection de diapositives sur la fonte, la bénédiction et la pose d'Emmanuel dans le clocher.

Exposition retraçant le passé historique de la paroisse les 16 et 17 novembre 1985, les 23 et 24 novembre 1985.

Deuxième concert donné par la Chorale l'ORATORIO le 17 janvier 1986.



Montée d'Emmanuel dans le Beffroi

D) Gilles et Leu (1995)

■ Gilles

• DESCRIPTION DE LA CLOCHE

ANSES : couronne, décorées de feuillage

CERVEAU : un talon et un filet

HAUT DE ROBE : frise de feuillage et fruits de grenade, entourée de deux filets

Inscriptions

en haut de la robe et placée tout autour :

MON PARRAIN JEAN-FRANÇOIS
FOURNIER ET MA MARRAINE
GUILLEMETTE CHEVREAU NÉE DENIS
DU PEAGE M'ONT DONNÉ LE NOM
DE GILLES PATRON DE CETTE
PAROISSE. POUR FORMER TIERCE,
QUARTE ET QUINTE, DU RÉ JE
DONNE LE TON.

d'un côté, sur la robe :

OFFERTE PAR LES PAROISSIENS, J'AI
ÉTÉ BÉNITE LE 9 AVRIL 1995 PAR LE
PÈRE YVON AYBRAM CURÉ-DOYEN
DE L'ÉGLISE ST-GILLES DE BOURG-
LA-REINE.

de l'autre côté, sur la robe :

"CANTATE DOMINO CANTICUM
NOVUM QUI MIRABILIA FECIT DOMI-
NUS"

Effigies

(entre les deux inscriptions) :

d'un côté : effigie de Saint Gilles

de l'autre côté : crucifix

Bas de robe

Un filet, un rebord, puis frise stylisée de feuillages avec des grenades, quatre croix potencées dans un cercle, puis un rebord.

Pince de la robe

DOMINIQUE BOLLÉE MAITRE-FON-
DEUR À ORLÉANS

"Chantez au Seigneur un chant nouveau,
car il a fait des merveilles"

(extrait de l'introït du 4e dimanche après Pâques)

Le "chant nouveau", est celui donné par les nouvelles cloches qui feront entendre les notes RÉ et SOL, notes qui s'harmoniseront avec les trois "grandes soeurs" : sol grave, la et si.

"Car il a fait des merveilles" - ce sont bien sûr aussi les merveilles de la Création, et en particulier la création musicale et le symbolisme de l'intervalle de quinte.

La note RÉ donnée par Gilles formera la quinte avec notre vénérable cloche de 1780, et l'accord parfait avec le si donné par "Emmanuel" fondu voilà maintenant 10 années.

Cet accord parfait, formé de la superposition des 2 tierces, l'une majeure, l'autre mineure prend тонаlement une importance primordiale. Dans l'accord parfait de 3 sons, c'est la quinte qui est l'harmonique le plus proche de la fondamentale : le conjoint par rapport au générateur, la tierce est l'harmonique suivant : "tierce personne", ou enfant issu des deux premiers. A elles trois, ces trois notes forment "l'accord parfait".

Enfin, le rapport de la quinte est : 3/2 : la connaissance traditionnelle enseignait que le rapport de la quinte définissait l'harmonie du monde.

■ Leu

• DESCRIPTION DE LA CLOCHE

Décor identique à celui des cloches Emmanuel et Gilles, à savoir :

ANSES : couronne, décorées de feuillage

CERVEAU : un talon et un filet

HAUT DE ROBE : frise de feuillage et fruits de grenade, entourée de deux filets

Inscription

en haut de la robe et placée tout autour :

MON PARRAIN JEAN ALLAIGRE ET

MA MARRAINE MARIA-JULIA DE CARNÉ-CARNAVALET NÉE SUTTOR M'ONT DONNÉ LE NOM DE LEU PATRON SECONDAIRE DE CETTE PAROISSE. JE FAIS ENTENDRE LE SOL AIGU POUR SONNER EN HARMONIE AVEC MES SOEURS.

d'un côté, sur la robe :

OFFERTE PAR RÉGIS SINGER, J'AI ÉTÉ BÉNITE LE 9 AVRIL 1995 PAR LE PÈRE YVON AYBRAM CURÉ-DOYEN DE L'ÉGLISE ST-GILLES DE BOURG-LA-REINE.

de l'autre côté, sur la robe :

"JUBILATE DEO OMNIS TERRA SERVITE DOMINO IN LAETITIA"

Effigies

(entre les deux inscriptions) :

d'un côté : crucifix.

de l'autre côté : EFFIGIE DE SAINT LEU

Bas de robe

Un filet, un rebord, puis frise stylisée de feuillages avec des grenades, quatre croix potencées dans un cercle, puis un rebord.

Pince de la robe

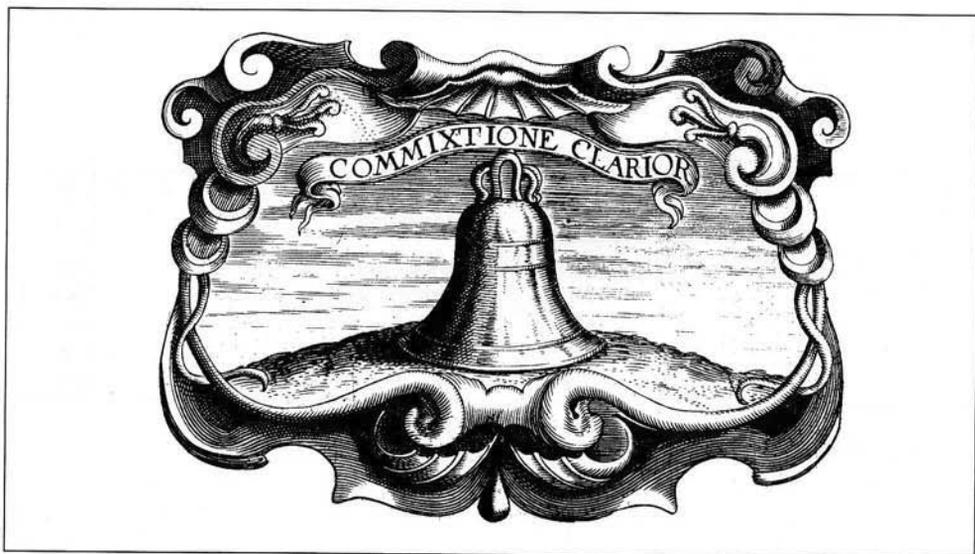
DOMINIQUE BOLLÉE À ORLÉANS

"Chantez Dieu, toute la Terre, servez-le dans l'allégresse"

Dans un ensemble campanaire, la plus petite cloche est celle que l'on entend le plus, en fait que l'on devrait entendre le plus, c'est la plus claire, la "plus turbulente", celle dont la voix est la plus cristalline, la plus joyeuse, celle qui dirige l'oreille vers l'aigu, vers les hauteurs, vers l'infini, vers Dieu ! Sa sonorité n'est pas sans rappeler celle des couvents ou des petites chapelles.

Pour que ses vibrations ne soient pas couvertes ou absorbées par celles - plus puissantes - des grosses cloches, le fondeur habile lui donne une épaisseur comparativement beaucoup plus importante que celle des cloches plus grosses, c'est ce que l'on appelle le "profil progressif".

La cloche "Gilles" a été fondue à Sainte-Jean de Braye le mercredi 5 avril 1995 à 8 h 35, la cloche "Leu" le même jour à 10 h 33.



ANNEXES

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Cloches	Prénoms	Fondeurs	Années fonte	Note et indice
1	<i>Louise Marie-Madelaine</i>	Louis GAUDIVEAU	1780	SOL 3
2	<i>Marie Élisabeth Alexandrine</i>	Auguste HILDEBRAND	1857	LA 3 (LA du diapason)
3	<i>Emmanuel</i>	Dominique BOLLÉE	1985	SI 3
4	<i>Gilles</i>	Dominique BOLLÉE	1995	RÉ 4
5	<i>Leu</i>	Dominique BOLLÉE	1995	SOL 4

Cloches	Diamètre extérieur*	Diamètre intérieur*	Hauteur au cerveau*	Hauteur à l'axe*	Largeur du bord*	Épaisseur au compas
1	97,5	82	77,5	95	10	6,9
2	85,5	71	65	69	8,5	6
3	78	64,5	63,5	76,5	8	6,4
4	64,3					4,25
5	48,4					3,21

Cloches	Tangente extérieure*	Tangente intérieure*	mode de sonnerie	Poids	Profil
1	80,5	83	lancé franc	560 kg	moyen
2	70	71	rétrograde	350 kg	moyen
3	64	65	lancé franc	290 kg	lourd
4			lancé franc	150 kg	moyen
5			lancé franc	70 kg	lourd

(*) : mesures exprimées en centimètres.

COMPOSITION MUSICALE DE LA SONNERIE



Accord de deux cloches

SOL-LA LA-SI	secondes majeures
SOL-SI SI-RÉ	tierce majeure tierce mineure
LA-RÉ RÉ-SOL	quartes justes
SOL-RÉ	quinte juste
SI-SOL	sixte mineure
LA-SOL	septième mineure
SOL-SOL	octave juste

Accord de trois cloches

SOL-SI-RÉ	accord parfait majeur
SI-RÉ-SOL	accord de sixte
SOL-RÉ-SOL	accord de quinte
LA-RÉ-SOL	accord avec septième (deux quartes justes superposées)

Accord de quatre cloches

SOL-SI-RÉ-SOL	grand accord parfait
---------------	----------------------

LES PARRAINS ET MARRAINES DE NOS CLOCHES

■ Louise Marie Madelaine (1780)

parrain : Messire Jean MORTIER, prêtre-chanoine de l'église St-Denis-du-Pas à Paris

marraine : Dame Marie-Louise de MONTMORENCY-LAVAL, Abbesse de l'Abbaye Royale de Montmartre

■ Marie Elisabeth Alexandrine (1857)

parrain : M. Alexandre de DINEUR, chevalier de la Légion d'honneur, né à Binche (Belgique) en 1801, décédé à Paris en 1858. Il fut conseiller municipal en 1855 et adjoint au maire le 25 novembre 1858.

marraine : Mme Elisabeth de DINEUR, née COMBROUSE, son épouse, décédée en 1895.

■ Emmanuel (1985)

parrain : M. Régis SINGER

marraine : la Chorale l'ORATORIO de la Paroisse St-Gilles

■ Gilles (1995)

parrain : M. Jean-François FOURNIER

marraine : Mme Jean-Noël CHEVREAU née Guillemette DENIS du PÉAGE

■ Leu (1995)

parrain : M. Jean ALLAIGRE

marraine : Mme Alain de CARNÉ CARNAVALET née Maria-Julia SUTTOR

LE TRAVAIL DES MAITRES SAINTIERS

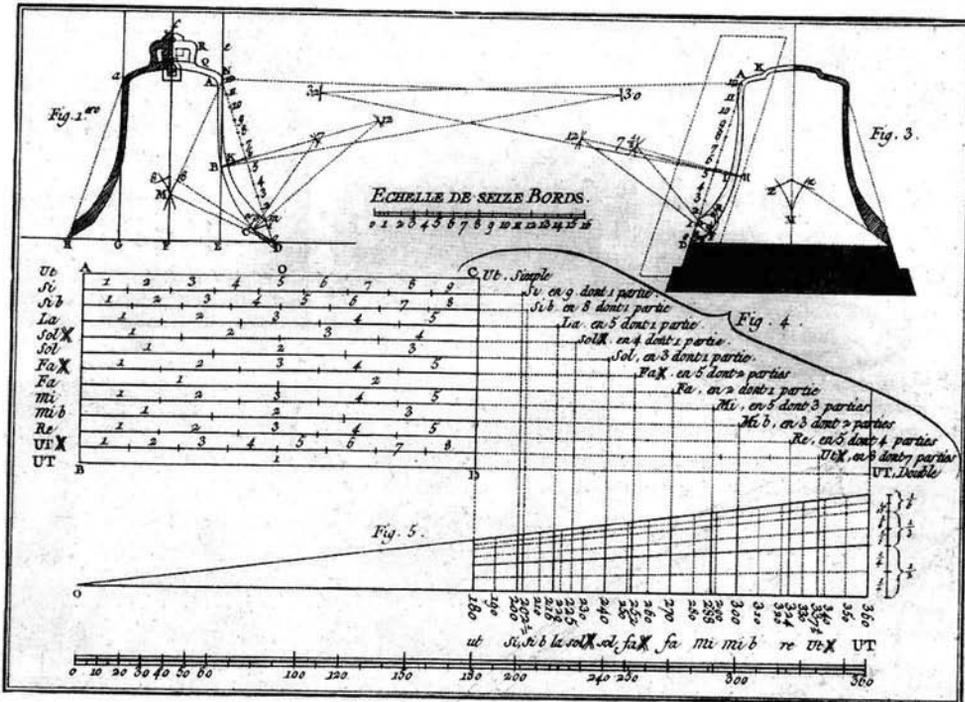
I. La fonte des cloches

Les cloches sont des instruments à percussion, actionnées par un battant ou par un marteau. C'est la taille et le poids qui feront varier le son de la cloche.

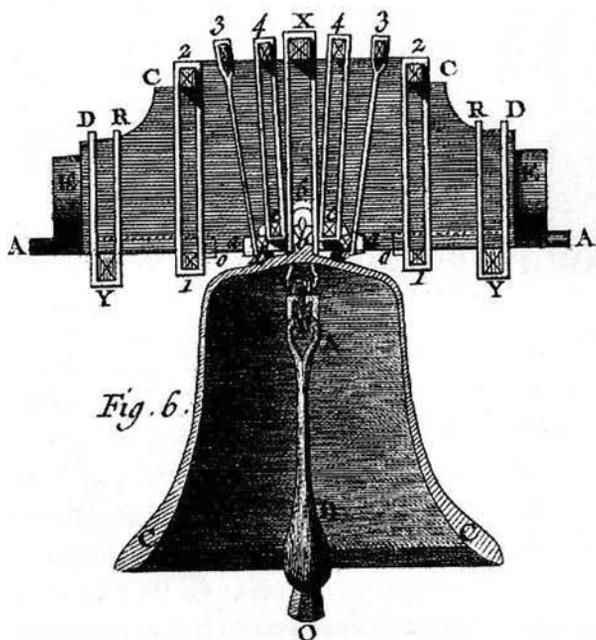
Au cours des siècles, les cloches d'Europe occidentale ont été coulées par les moines, puis par des fondeurs itinérants (les saintiers), originaires la plupart de la région du Bassigny en Lorraine. Après l'amélioration

du réseau des chaussées, des cours d'eau et des voies de chemin de fer, les fondeurs devinrent fixes.

Le procédé de fabrication des cloches est toujours artisanal. Le moule (unique) dans lequel la cloche est fondue se compose de trois parties. Le noyau est fait à partir de pierres poreuses ou de briques maçonnées et de sable, à l'aide d'une planche à trousser



Calcul ou profil des cloches d'après l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert.



(ou gabarit), c'est-à-dire une planche placée sur un axe. Par rotation du gabarit, on obtient le profil du noyau. Après séchage ou cuisson de cet élément, on fabrique la deuxième partie, la fausse cloche, appelée ainsi parce qu'elle occupe provisoirement la place de la future cloche, dont elle détermine la forme. Cette fausse cloche, faite de sable, est également formée par un gabarit.

Sa surface est recouverte d'une couche de cire fondue, sur laquelle on applique les empreintes en cire, soigneusement préparées au préalable dans des matrices formant des ornements, les lettres des inscriptions. Suit la fabrication de la troisième partie : la chape. Sur l'ensemble obtenu précédemment, on étale une première couche, très mince, d'argile. Une seconde couche, un peu plus épaisse est appliquée quelques heures plus tard. L'opération est répétée plusieurs fois jusqu'à ce que l'on obtienne une couche d'argile de 8 à 12 cm d'épais-

seur. Après nouveau séchage et réchauffement de l'ensemble, la cire de la fausse cloche se met à fondre et se consume. La chape, une fois refroidie, est soulevée, faisant apparaître la fausse cloche. Les ornements et inscriptions sont ainsi gravés en creux dans la chape.

La fausse cloche est enlevée et la chape reposée sur le noyau. Cet ensemble est mis dans une fosse que l'on emplit de sable solidement tassé. Le bronze de la cloche ou "airain" est composé de 78 % de cuivre et de 22 % d'étain, celui-ci est progressivement fondu dans un four à réverbère et porté à une température de 1100° C environ.

Par des canalisations en maçonnerie, le métal en fusion s'écoule alors rapidement du four vers la cloche, pénétrant dans l'espace entre le noyau et la chape. Après un lent refroidissement, les moules calcinés sont écartés et la cloche de bronze, sale, apparaît.

Suit l'ébarbage et le nettoyage de la cloche. Celle-ci est ensuite accordée. D'emblée, les dimensions et le profil déterminent le son; plus la cloche est lourde, plus le son est grave, et plus elle est petite, plus le son est aigu. Lorsqu'elle est frappée, elle rend un son qui s'accompagne d'une série de sons secondaires que l'on nomme "partiels" qui ne sont pas tous harmoniques, d'intensités diverses, ils font entendre l'octave inférieure, la fondamentale, la tierce mineure, la quinte et l'octave supérieure. Lorsque la justesse de ces partiels se révèlent imparfaits, l'accordeur les rectifie en enlevant des parcelles

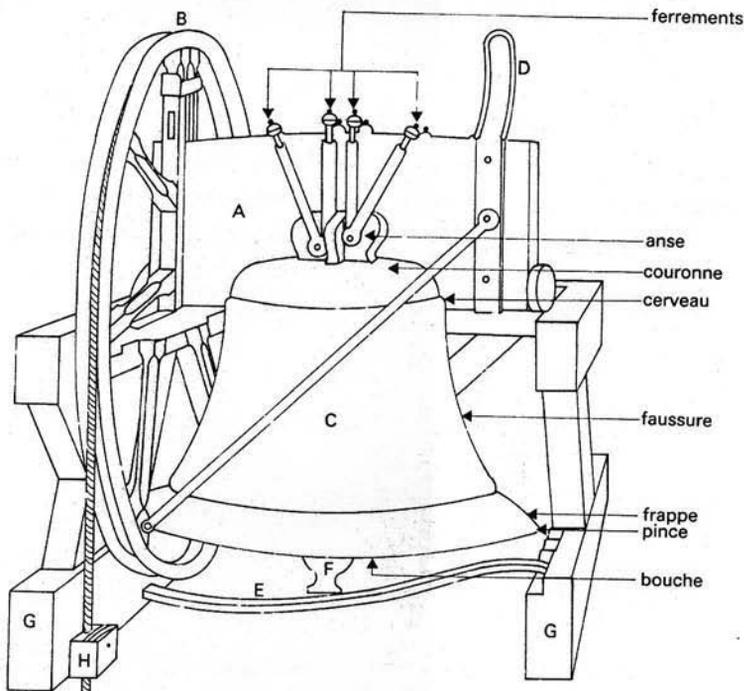
LES CLOCHES de SAINT-GILLES de BOURG-LA-REINE

de métal à des endroits précis de la surface intérieure de la cloche, posée à l'envers sur un tour. Dans le cas de cloches de volée ou des carillons, les cloches ne sont pas seulement accordées séparément, mais aussi l'une par rapport à l'autre.

La décoration de la cloche mérite une attention particulière. L'aspect esthétique de la cloche, avec ses proportions agréables à l'oeil, sa robe ondulant gracieusement et sa couronne, est encore rehaussé par des lettres, des chiffres et des ornements qui, nous l'avons vu, sont modelés dans la cire puis délicatement transférés sur la fausse cloche. Ces ornements peuvent être très variés : cordons ou filets, frises, symboles,

armoiries, médaillons, effigies diverses. Parfois la couronne même, formée par les anses qui soutiendront la cloche, est également décorée de têtes d'angelots ou d'ornements décoratifs (végétaux, guirlandes, etc.). La qualité des ornements permet souvent d'identifier le fondeur de la cloche.

En dehors de leur valeur artistique, de nombreuses cloches sont aussi des témoins de l'histoire. Noms, dates et autres inscriptions reflètent fidèlement la "fonction" dévolue jadis aux cloches dans la vie sociale. Les spécialistes en campanologie, eux, y trouvent d'utiles informations sur le travail des anciens fondeurs ainsi que certains accords utilisés dans la fabrication des cloches.



A - JOUG (mouton) B - VOLANT C - ROBE D - ÉTRIER E - TRAVERSE
F - BATTANT G - BEFFROI H - POULIE

II. Les fondeurs de nos cloches

A) La dynastie des Gaudiveau

Ces artisans, du vieux terroir briard oeuvrèrent comme fondeurs de cloches dans toute l'Île-de-France, cloches qui servent encore de nos jours... Installés à LIEUSAIN, ils étaient originaires de MORMANT (Seine-et-Marne).

Léonard GODIVEAU
manouvrier, époux de Catherine THIEBAULT (avant 1586). De leur union naquirent 8 enfants, dont :

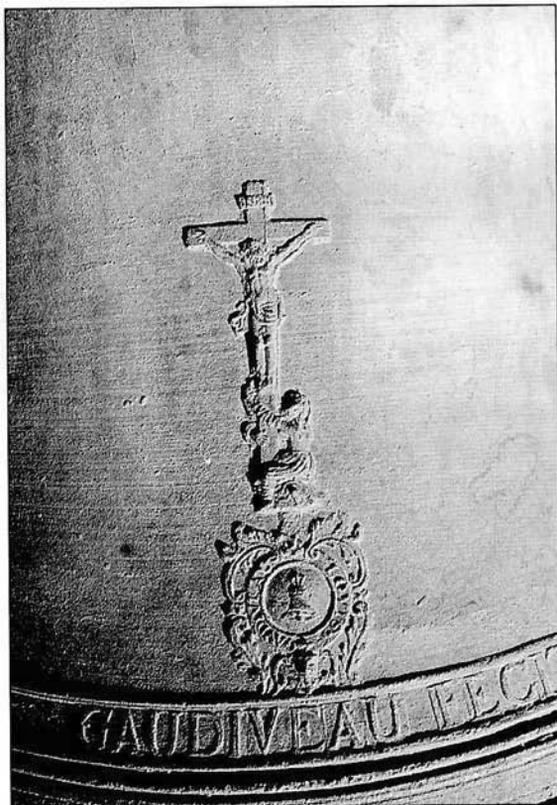
Jacques GAUDIVEAU
manouvrier, né à Mormant le 22 juillet 1625, décédé à Mormant le 16 avril 1684, époux de Marie BONTE. Ils eurent comme enfant

Jacques GAUDIVEAU
manouvrier, épouse Louise PINON, le 29 mai 1684, décédé à Lieusaint le 20 novembre 1726. De leur union naquirent 6 enfants :

1. Paul GAUDIVEAU
né et décédé à Mormant en 1685.
2. Anne GAUDIVEAU
née à Mormant le 23 février 1686, mariée à Pierre LECLERC, décédée à Mormant le 19 octobre 1711.
3. Jacques GAUDIVEAU
fondeur de cloches, né à Mormant le 6 juillet 1688, marié à Marie VAQUIER en 1716, décédé à Mormant le 1er décembre 1770
4. Jeanne GAUDIVEAU
née le 5 mai 1690, décédée le 19 avril 1692
5. Anne GAUDIVEAU
née le 9 octobre 1692
6. Louis GAUDIVEAU
"marchand mercier" puis fondeur de cloches, né à Mormant le 27 mai 1695, décédé à Lieusaint le 17 sep-

tembre 1764, épouse en premières noces à Lieusaint le 3 octobre 1721 Marie Jeanne BORDIER décédée le 7 août 1733, et en secondes noces Simone GOUHIER (avant 1737). Ils eurent 7 enfants : 4 filles et 3 fils qui ont travaillé avec leur père. Parmi les filles : Marie-Jeanne épouse en 1748 Germain LIGER, Marie-Françoise épouse en 1763 Jérôme THEBAULT. A travaillé avec les fondeurs HEBAN et TOBIE de la PAIX.
Jacques GAUDIVEAU (n° 3) eut 7 enfants : 3 filles et 4 fils dont :

Jean (Baptiste) GAUDIVEAU
fondeur de cloches, né à Mormant le 9 décembre 1726, épouse le 22 novembre 1756 Charlotte RAGON, décédée le 6 mars 1767. De leur union naquirent 4 enfants (1 fille et 3 fils) dont :



1. Jacques, Jean-Charles GAUDIVEAU
fondeur de cloches né à Mormant le 28 décembre 1758, épouse le 22 octobre 1793 Louise Charlotte DIDIER, décédée à Mormant le 6 janvier 1858. Le "ci-devant fondeur de cloches" dut se reconvertir à la Révolution, et finit comme aubergiste; il mourut à Mormant le 5 février 1809. Ils eurent 8 enfants, (4 fils et 4 filles) tous nés à Mormant. A travaillé avec les fondeurs HERBA, HEBAN et J.B. DESPREZ.

2. Etienne, Germain GAUDIVEAU
né à Mormant le 10 octobre 1761, marié le 16 janvier 1794 à Marie-Louise DEFERT. Il fut tour à tour marchand de bois en 1794, puis boulanger en 1795. Dernier "ci-devant fondeur de cloches" de la lignée des GAUDIVEAU, il décéda à Mormant le 30 mai 1849 âgé de 88 ans. Ils eurent 8 enfants : 2 filles et 6 fils.

Un GAUDIVEAU était propriétaire d'une maison rue du Bon Puit, paroisse St-Etienne-du-Mont (inventaire après décès du 16 août 1787) (Archives Nales. Etude XLVII- liasse 41).

Une cloche est fondue en 1756 par un Charles GAUDIVEAU, une autre est fondue en 1765 par un Jean-Charles GAUDIVEAU.

B) La famille Hildebrand

La famille HILDEBRAND occupe une place importante parmi les familles de fondeurs de cloches parisiennes au 19^e siècle.

Nicolas HILDEBRAND

Le premier fondeur de ce nom est né à Thionville en 1791, marié à Jeanne BRIARD, créateur de la fonderie de cloches de la rue St-Martin, père de 2 fondeurs de cloches, Aimé et Marie-Auguste, il est mort à Paris le 11 septembre 1857, au 272 rue St-Martin, âgé de 66 ans et 8 mois.

Amé HILDEBRAND

Nous savons peu de chose sur le fils aîné Aimé sinon qu'il a monté une fonderie pour faire concurrence à son père, fonderie qui du reste n'a pas duré.

Marie-Auguste HILDEBRAND

Il est le plus célèbre des trois HILDEBRAND, né à Paris en 1821, mort à Paris le 24 mars 1885, 13, rue de Sambre-et-Meuse, âgé de 64 ans.

Il succède à son père entre 1845 et 1849, marié à Marie-Jeanne COLOMB, beau-père du fondeur de cloches Ferdinand CROUZET son successeur.

C) La lignée Bollée

Jean-Baptiste (1715-1785)

originaire de Breuvannes (Haute-Marne), dans la région du Bassigny
qui a fourni plus de trois cents maîtres-saintiers en France

Jean-Baptiste-Félix

Alexis-Nicolas (1744-1815)

Jean-Baptiste (1781-1820)

Jean-Baptiste-Amédée
(1812-1912)

installe une fonderie, en 1838,
à Saint-Jean-de Braye

Ernest-Sylvain

installe une fonderie d'abord
à La Flèche puis au Mans
en 1839

Georges (1849-1930) - **Camille**

Amédée

Louis (1871-1954)

Léon

Jean (1928)

Dominique (1939)



Miniature Bruges. (15^e siècle).